

Votre prochaine éco-solution  
**Vers le zéro déchet plastique**

## MIEUX COMPRENDRE

La fin de la mise sur le marché d'emballages plastiques à usage unique d'ici 2040 est l'un des 5 grands objectifs de la loi AGEC, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Certains plastiques à usage unique sont déjà interdits par la réglementation : assiettes et couverts, verres et gobelets, pailles, piques à steak et bâtonnets, bouteilles en polystyrène expansé, sachets de thé et de tisane.

Chaque année des millions de tonnes de plastique finissent en mer Méditerranée. Leur accumulation dans les milieux naturels impacte fortement la biodiversité et leur production et leur transport émettent des gaz à effet de serre qui participent aux changements climatiques.

## Passer à l'action !

Une stratégie de lutte contre la pollution plastique vise à conjuguer toutes les actions qui permettent de réduire puis supprimer l'usage du plastique, et celles qui recherchent la meilleure alternative pour avantageusement le remplacer.

### RÉDUIRE ET SUPPRIMER SON EMPREINTE PLASTIQUE

Voici quelques pistes d'action pour **réduire ou supprimer le plastique à usage unique** :

- Commencer par réaliser un état des lieux de ses déchets d'emballages.
- Remplacer les emballages individuels par des contenants qui participent au développement du **vrac** : salières, sucrières et bocaux en verre, colonnes de vrac, etc.
- Utiliser des carafes et des gourdes pour supprimer vos bouteilles d'eau en plastique jetable.
- Penser aux machines à gazéification, mais privilégier les systèmes avec des bonbonnes de CO<sub>2</sub> rechargeables et avec des bouteilles en verre. **35 % des boissons sans alcool consommées par les ménages français sont des boissons fraîches gazeuses** (Source FranceAgriMer).
- Demander aux clients au moment de la confirmation de leur réservation de **venir avec leurs sacs, lunch box, couverts et gourdes en inox pour leur pique-nique**.

- Remplacer le film plastique étirable, soit par la **nouvelle génération dégradable**, qui se décompose totalement au bout de 16 mois, soit avec des **tissus enduits de cire d'abeille**.

Mais attention : les abeilles doivent consommer 10 kg de miel pour produire 1 kg de cire ! Il est donc important de prendre soin de ces tissus enduits : ne pas les exposer à la chaleur, ne pas les passer au lave-vaisselle, les laver à l'eau froide et au savon de Marseille.



## TROUVER LA MEILLEURE ALTERNATIVE AU PLASTIQUE

Remplacer les produits en plastique par de la **vaisselle en dur reste la meilleure option**. Même si le pyrex, la porcelaine et la faïence ne sont pas recyclables, ils sont **réutilisables**.

Il existe de **nombreux matériaux qui peuvent se substituer au plastique**, même s'ils ne sont pas tous vertueux :

✿ **Le bois** : très apprécié, sans danger, c'est un excellent compromis surtout s'il est d'origine française. Attention de ne pas mélanger au moment du tri le bois et le bambou. Contrairement au premier, la poudre ou les fibres du bambou sont agglomérées entre elles grâce à des produits chimiques qui, s'ils sont de mauvaise qualité, représentent un risque pour notre santé.

✿ **Le carton** : provient d'arbres à pulpes comme le pin et l'eucalyptus. Non réutilisable, cette matière se recycle jusqu'à 6 fois et se dégrade en 5 ans.

✿ **Le bambou** : sa culture en Asie peut participer à la déforestation, et sa transformation nécessite des produits chimiques. **L'Autriche a d'ailleurs interdit la vaisselle en bambou à cause des produits chimiques utilisés pour le rendre étanche**, qui peuvent se transférer sur les aliments, et contaminer les sols où ils seraient compostés.

✿ **La canne à sucre** : les produits en bagasse, coproduit non comestible de la plante, ne sont pas réutilisables mais sont compostables. Bien vérifier qu'ils ne sont pas laminés au plastique PLA. Selon une étude du WWF, **le sucre est l'une des cultures les plus toxiques pour la planète**.

✿ **PLA et CLPA** : plastique obtenu à partir d'amidon de maïs pour le PLA et de craie pour le CLPA. Ce plastique d'origine végétal peut être issu d'OGM et **le maïs est une culture très gourmande en eau**.

✿ **Le palmier** : provient de feuilles tombées de l'arbre cultivé en zone tropicale. Non réutilisable mais biodégradable et compostable si absence de traitement chimique. Mais les plantations de palmiers sont à l'origine d'une grande partie de la **déforestation** liée à l'agriculture intensive.

✿ **Le verre** : production très énergivore, il est majoritairement produit en Europe et peut être recyclé jusqu'à 99 %. Le verre se lave facilement et ne garde aucune odeur ni goût. Mais seuls les **verres d'emballage** peuvent être recyclés, c'est-à-dire les bouteilles, pots, bocaux, et flacon. Toute la vaisselle culinaire « en verre » (**verre à boire, vaisselles et plats**) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente (vitrocéramique).

✿ **L'inox** : la production d'acier inoxydable vient majoritairement d'Asie et l'UE est la deuxième productrice. **Résistant, recyclable à 100 %**.

✿ **L'aluminium** : provient presque exclusivement de Chine. Résistant, recyclable à 100 %. Émet de grandes quantités de gaz à effet de serre et d'autres gaz, responsables des pluies acides.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une **analyse du cycle de vie complet** a permis de comparer une tasse de café machine, capsule, cafetière à l'italienne, café filtre et soluble. Résultat ? **C'est le café soluble qui présente le meilleur écobilan**. En effet, la fabrication du café étant la partie la plus gourmande en termes d'écobilan, le café soluble est celui qui contient le moins de café et est donc le plus écologique. Quant aux autres tasses de café, **leur écobilan est sensiblement similaire** (Source Quantis).



### POINT D'ATTENTION

Les **carafes filtrantes** et l'**eau osmosée** apparaissent comme des solutions pour contourner la méfiance concernant la qualité de l'eau du robinet et pour éviter de couvrir la planète de bouteilles d'eau en plastique. D'un côté, les carafes filtrent l'eau grâce à une **cartouche à charbon actif** qui absorbe le chlore et les résidus organiques. De l'autre, les osmoseurs, placés en amont de nos robinets, opèrent une **triple filtration membranaire** pour obtenir une eau sans chlore, sans trace de pesticide, ni métaux lourds, nitrates ou résidus médicamenteux...

**Le point d'attention réside dans la fin de vie des cartouches**, qui concentrent les impuretés et polluants et qu'il faut absolument apporter en déchèterie, et dans le **bon entretien des filtres des osmoseurs**, qui peuvent devenir des nids à bactéries. Pour continuer de boire l'eau du robinet, **mettre l'eau en carafe et au frigidaire**, car le froid fait diminuer la concentration en chlore.

## En savoir plus

✿ **ReMed Zéro Plastique** (la plateforme ReMed est pensée et coordonnée par l'association MerTerre, co-conçue avec le Muséum national d'Histoire naturelle et financée par la Région SUD Provence Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Transition écologique).

✿ BeMed propose aux hôteliers une démarche en six étapes pour réduire leur empreinte plastique : **Vers un hôtel zéro plastique à usage unique - Méthode clé en main**.  
✿ **Les marques zéro déchet et made in France**.

